

La politique économique de la Yougoslavie en 1975

Sefer B.

La Yougoslavie

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 33

1976
pages 43-47

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010657>

To cite this article / Pour citer cet article

Sefer B. **La politique économique de la Yougoslavie en 1975.** *La Yougoslavie.* Paris : CIHEAM, 1976. p. 43-47 (Options Méditerranéennes; n. 33)

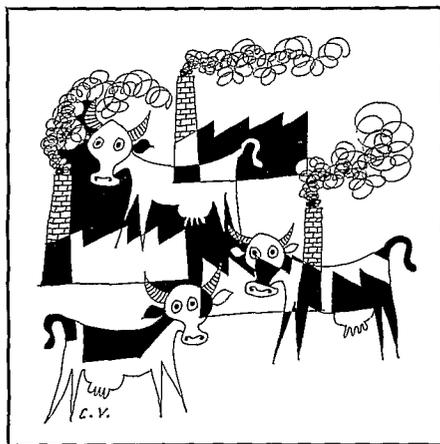


<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Berislav ŠEFER

Vice-président
du Conseil exécutif fédéral

La politique économique de la Yougoslavie en 1975

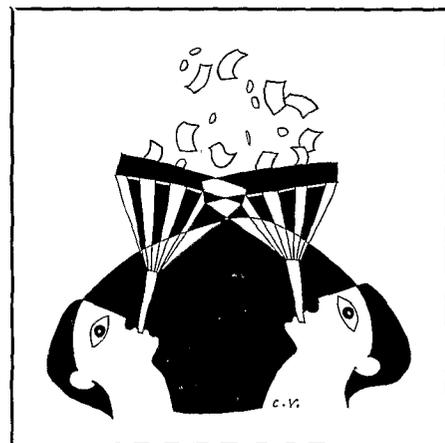


LA PRODUCTION

Sur la base d'une estimation des potentiels matériels et humains, ainsi que des options découlant de la balance des paiements de la Yougoslavie, 1975 a vu une progression du produit social réel d'environ 6 %, ce qui correspond à un rythme un peu plus lent que celui enregistré en 1974. Tandis que la production industrielle croissait de 7 à 7,5 %, la production agricole progressait d'environ 2,5 %. En outre, les orientations de la politique économique, ainsi que divers accords et conventions entre les facteurs économiques, tendront à favoriser la croissance des secteurs de production ayant une importance-clé du point de vue de la modification de la structure de l'économie, dans une optique non seulement immédiate, mais aussi à long terme. Il s'agit en l'occurrence du secteur énergétique, des matières premières de base et des produits alimentaires fondamentaux. A cet égard, il a fallu coordonner l'affectation de la plus grande part des crédits étrangers à la consolidation ou au développement de ces secteurs économiques décisifs.

Les investissements dans l'économie ont cru en valeur réelle, et cela à un rythme supérieur à celui du produit social, des dispositions appropriées ayant assuré l'emploi sélectif des ressources et leur orientation prioritaire vers les secteurs mentionnés, auxquels il y a lieu d'ajouter les transports ferroviaires, ainsi que le tourisme et d'autres secteurs pouvant contribuer à réduire le déficit de la balance

des paiements. La production agricole de base a continué à être stimulée activement, de même que l'exécution du programme de semailles de printemps, ce qui a réduit au maximum les effets des conditions atmosphériques défavorables ayant prévalu au moment de la récolte d'automne. Malgré des conditions particulièrement défavorables et incertaines, le niveau atteint par la production de bétail a pu être défendu grâce à des mesures appropriées, destinées à parer aux difficultés que risque de connaître cette branche. Des mesures à tous les niveaux de la réglementation économique stimuleront la production agricole, conformément à la politique à long terme établie en la matière.



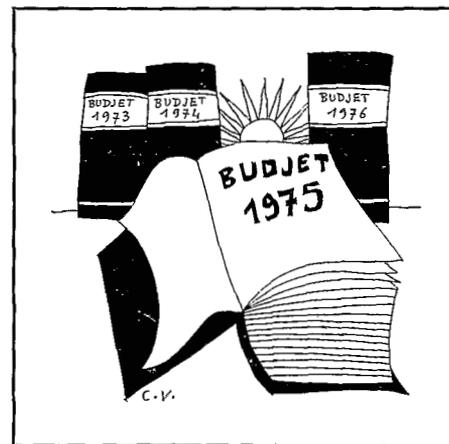
LA REPARTITION DES REVENUS

Un autre domaine déterminant de la politique économique en 1975 a été celui de la répartition des revenus. Il s'est agit en l'occurrence d'assurer de profonds changements dans la répartition du produit social. En raison de l'évolution des conditions d'échange avec l'étranger, de la nécessité d'accroître les exportations et de réduire les importations, alors que les prix des unes et des autres sont largement transformés, la consommation nationale globale devait en fait progresser plus lentement que le produit social réel. Le plafond fixé à l'augmentation réelle de la consommation nationale globale a été de 4,8 %,

ce qui impliquait de répartir judicieusement les difficultés inhérentes à cette progression ralentie.

La priorité a été accordée au renforcement de la capacité reproductive du secteur matériel de l'économie, vu que des résultats obtenus et des transformations réalisées dans ce domaine dépendaient aussi des possibilités réelles de satisfaire à l'avenir tous les autres besoins. Les revenus individuels réels dans le secteur matériel de l'économie devraient progresser dans les limites de la croissance globale du revenu réel, et dans ces limites — en vertu des conventions autogestionnaires et des accords sociaux — stimuler le travail productif, étant entendu que sur cette base aucune limite n'a été fixée aux revenus individuels. Les investissements dans l'économie ont eu un caractère prioritaire et ont visé des déplacements structurels substantiels à l'avantage des branches précédemment mentionnées. Ainsi ont été réalisées les conditions qui ont permis au secteur matériel de l'économie d'être plus efficace, d'effectuer les transformations nécessaires et d'élever sa rentabilité.

Quant au secteur non matériel, et notamment le commerce, la banque, les instituts d'assurance et les activités similaires, les modalités d'acquisition des revenus se sont traduits par une croissance plus lente des gains réels que dans le secteur matériel. Enfin, toutes les dépenses générales, de même que les dépenses collectives dans le cadre des services publics, ont progressé à un rythme nettement plus lent que le produit social. Cela a impliqué qu'au niveau des Républiques et des Provinces autonomes, et dans le cadre des communautés d'intérêts, il ait été procédé à une sélection extrêmement judicieuse des programmes pouvant être mis en œuvre dans ces conditions au cours de l'année qui vient, que le niveau de vie réel du personnel de ces secteurs d'activité ait été maintenu, que les investissements aient été notablement restreints et réduits, et la gestion partout sensiblement rationalisée. Sans sous-estimer les difficultés que cela implique dans ce secteur, il faut souligner qu'à défaut d'une telle démarche actuellement, il n'est pas possible de consolider la capacité reproductive de l'économie, de tendre à l'équilibre dans le cadre des prévisions de la balance des paiements, ni de réfréner les tendances inflationnistes.

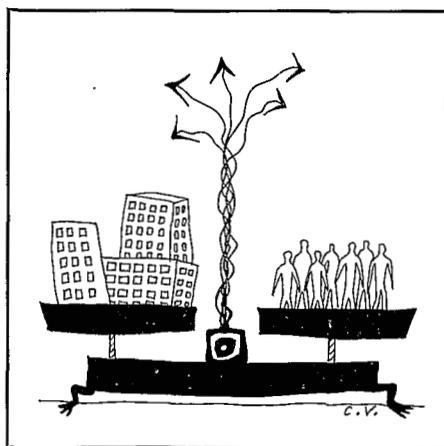


LE BUDGET YOUGOSLAVE

Le budget de la Fédération pour 1975 a été supérieur de 22,3 % à celui de 1974, ce qui représente une progression inférieure de 28 % à celle prévue pour le produit social (en valeur nominale). A cet égard il faut noter que trois postes de ce budget ont été fixés par des dispositions légales : celui de l'armée populaire yougoslave et celui du progrès des régions économiquement insuffisamment développées, postes établis en proportion de l'évolution du produit social — et qui représentent 56 % du budget total pour 1975 —, et enfin celui de la protection et les retraites des invalides et anciens combattants, elles aussi réglées par des dispositions légales. A eux trois, ces postes totalisent 70 % de l'ensemble des dépenses du budget fédéral. Si les ressources destinées aux interventions dans l'économie ont été réduites de 10 %, celles destinées aux interventions dans l'agriculture ont été de 33 %, essentiellement sous forme de primes pour la récolte de blé de 1975 et pour l'élevage des bovins. Le budget de fonctionnement des organes et organismes fédéraux eux-mêmes, qui constitue environ 6,5 % des dépenses budgétaires totales, a progressé de 19,9 %, et reste, par conséquent, dans les limites du taux d'augmentation globale proposé pour les dépenses générales et collectives.

Pour assurer la réalisation de cette politique des revenus, des modifications ont été apportées à la loi sur l'acquisition et la répartition des revenus, dans le sens

d'une réduction dynamique de la disparité existant actuellement dans les dépenses, sur la base du système de comptes fondés sur les règlements effectifs, par opposition à celui de la simple facturation. Ainsi les dépenses ont mieux correspondu aux ressources effectivement disponibles, de même que les liquidités de l'économie ont été accrues. Des conventions auto-gestionnaires et des accords sociaux ont assuré la mise en œuvre d'une politique adéquate en matière d'acquisition et de répartition des revenus et amélioré cette dernière en fonction du travail accompli. Les Républiques et les Provinces autonomes ont pris les dispositions voulues pour assurer un ralentissement de la progression des dépenses générales et collectives, et cela en chiffrant le volume de ces dépenses, et en le rattachant à des accords conclus au sein des communautés d'intérêts et de telle manière que les ordres de règlement soient émis à un rythme permettant de ne pas dépasser les volumes fixés, et que les dépenses s'effectuent uniquement dans les limites des rentrées et des sorties établies par les budgets prévisionnels des communautés socio-politiques et des communautés d'intérêts.



L'ADEQUATION EMPLOI-RESSOURCES

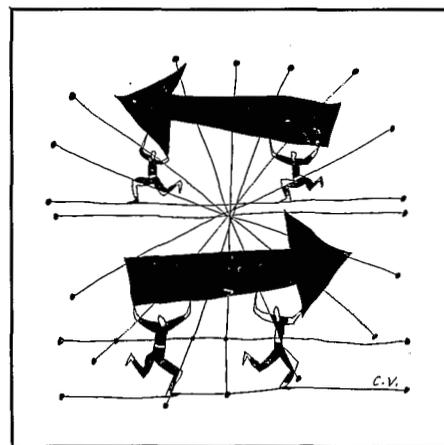
On le voit, en 1975, le volume global des dépenses et leur progression ont été maintenus en harmonie avec les possibilités, tandis que l'emploi rationnel a été

assuré de toutes les ressources disponibles, tant dans le secteur économique que dans le secteur non économique; parallèlement à la réalisation d'une politique d'économies et à une prise de conscience radicale, un meilleur travail et un comportement plus rationnel ont permis de surmonter les difficultés actuelles. Dans ce contexte, la politique sociale, en tant que partie intégrante de la politique globale de développement, a acquis une importance accrue. De fait, la lutte pour le principe de répartition du revenu selon le travail fourni n'est qu'un élément de la politique sociale, étant donné que c'est une prémisses essentielle de la position sociale du travailleur d'assurer que le travail et ses résultats constituent le critère fondamental de la position économique de chacun. La solidarité doit être développée en tant que modalité complémentaire de la répartition selon les résultats du travail, et sur des bases qui confirment et assurent l'application conséquente de ce principe. Compte tenu du fait que la progression réelle des ressources affectées aux dépenses collectives a été maintenue dans des limites modestes, la sélectivité dans leur emploi devra constituer une préoccupation majeure de la politique sociale. Comme l'instabilité des prix et du coût de la vie a beaucoup marqué 1975, la protection du niveau de vie des travailleurs disposant des ressources les plus faibles, de ceux qui vivent exclusivement de leur travail dans le secteur socialisé, est resté prioritairement le terrain d'intervention de la politique sociale. La construction de logements au titre de la solidarité a été poursuivie, des accords ayant toutefois été conclus sur le volume global des ressources qui, compte tenu des possibilités concrètes, ont été distraites à cet effet du revenu des organisations de travail et des particuliers.

LES PRIORITES

En matière d'investissement dans l'économie, il a fallu assurer une stricte sélectivité et redoubler d'efforts pour faire respecter les lignes de développement prioritaires. En effet, le caractère limité de l'accumulation exige que les priorités soient encore plus étroitement définies par référence au plan quinquennal en cours, et que les efforts soient concentrés sur le

parachèvement des ouvrages énergétiques le développement des matières premières essentielles et des produits alimentaires de base, les transports ferroviaires, le tourisme et les autres branches qui, soit par un accroissement des rentrées de devises, soit par une réduction des besoins en importations, peuvent contribuer à assainir la situation de la balance des paiements. Il a été ainsi indispensable de mettre en œuvre la décision de la quatrième réunion de la Présidence du Comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie de n'entreprendre aucun nouveau projet d'investissement tant soit peu important sans concertation préalable, de manière à ne pas hypothéquer la politique de développement qui devra être convenue pour la prochaine période quinquennale.



LA BALANCE DES PAIEMENTS

Les relations économiques avec l'étranger et la balance des paiements ont assurément figuré parmi les domaines les plus complexes de la politique à mener en 1975.

En volume physique, les exportations ont du progresser de 10 %, et les importations de 4 % seulement, la priorité ayant été réservée aux importations de produits intermédiaires dont dépend le rythme prévu pour le développement de la production.

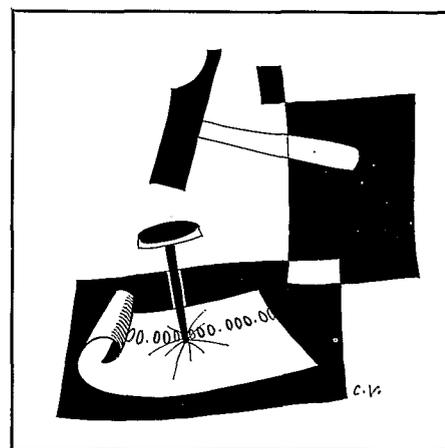
Cela a demandé une remise en cause des tendances que l'on a pu observer jusqu'ici. La progression des exportations qui a été prévue représente un objectif

considérable. Sa réalisation effective dépend dans une large mesure des rapports économiques intérieurs, et avant tout du maintien dans les limites tracées de la consommation intérieure — de manière à dégager le volume de marchandises voulu pour l'exportation — et du maintien de la hausse des prix dans un cadre qui ne détériore pas la capacité concurrentielle de l'économie yougoslave. Mais, dans le contexte de la situation économique mondiale actuelle, cette tâche requiert encore beaucoup d'autres mesures : le maintien à un cours réaliste de la monnaie nationale, l'exécution par les entreprises coopérantes des obligations contractées sur la base de leurs accords de licence avec l'étranger, du point de vue non seulement de leurs droits d'importer mais aussi de leur obligation d'exporter, le soutien de l'économie exportatrice non seulement par l'aide de la Fédération, mais aussi par les efforts associés des Républiques et des Provinces autonomes. Cela implique une démarche organisée sur les marchés étrangers, et de ne pas permettre que la concurrence intérieure se prolonge sur les marchés extérieurs. En outre, il est indispensable que l'économie adopte une politique d'importation organisée et sélective, qu'elle importe ce qu'il est nécessaire et rationnel d'importer, et qui correspond aux possibilités réelles. Un cours réaliste de la monnaie nationale et une politique douanière adéquate ont donc joué un rôle essentiel pour réduire les importations, tout en assurant leur caractère sélectif.



LA COOPERATION AVEC LES PAYS ETRANGERS

Dans le même ordre d'idées, une certaine réorientation géographique des relations économiques avec l'étranger a dû être envisagée. D'ores et déjà des résultats intéressants ont été acquis dans la promotion des rapports avec les pays en voie de développement. Ce processus devra d'ailleurs encore être stimulé; il conviendra de coopérer davantage avec ces pays, de conclure des arrangements à long terme susceptibles de les intéresser et ouvrant en même temps à la Yougoslavie de nouvelles possibilités d'améliorer la situation de son commerce extérieur et, partant, de lui permettre un développement plus rapide et plus efficace. A cet égard, il ne faut pas perdre de vue que la situation internationale actuelle, quelles que soient les difficultés supplémentaires qu'elles nous valent dans l'immédiat, ne laisse pas de nous offrir de nouvelles possibilités d'insertion dans la division internationale du travail. Toutes les conditions étaient ainsi réunies pour un développement satisfaisant des relations économiques avec les pays socialistes.



LA FIXATION DES PRIX

Le système des prix devait s'inscrire dans le cadre de l'accord sur la politique de développement car il constituait l'un des points les plus faibles du mécanisme de la politique actuelle. Cela est dû au fait que les prix déterminent la distribution élémentaire des revenus, laquelle est liée à des critères ressortissant à la fois à la production marchande et à la politique de développement socialiste, ainsi que cela a été clairement indiqué par le dixième Congrès de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Or, ces deux éléments n'ont pas fait sentir leurs effets dans la situation présente. En outre, le travail n'est pas encore associé au niveau de l'économie nationale, ce qui crée autant d'entraves objectives empêchant le système des prix d'être un instrument plus efficace dans l'ensemble de la politique économique et sociale au cours de l'année qui vient.

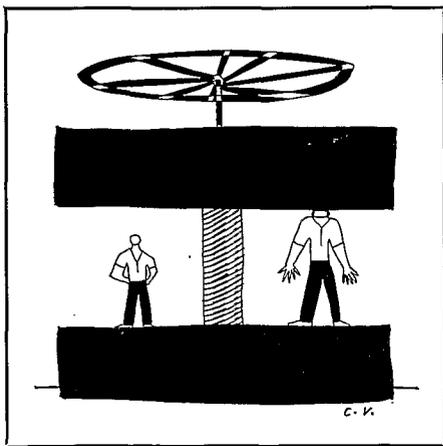
La fixation des prix se réalise par voie d'accords sociaux et de conventions auto-gestionnaires, et cette démarche constitue la méthode fondamentale d'action consciente sur les prix. Ainsi, dans la pratique, on a assisté à un dialogue entre groupements de travail associé interdépendants au sein du processus de reproduction. Naturellement, ceux-ci se sont concertés aussi sur toutes les autres questions, y compris la politique d'expansion, l'emploi des capacités, les modalités en matière de répartition interne, etc. La Fédération et les autres communautés socio-politiques

ont participé, suivant leurs compétences et leurs obligations, à cette concertation et, le cas échéant, ont procédé aux interventions indispensables. Là où l'accord n'a pu se faire, ou ne sera pas respecté, les prix ont été fixés, conformément à leurs pouvoirs, par les communautés sociopolitiques compétentes. Chaque fois que les données concrètes l'exigeront, les prix se formeront indépendamment des conditions du marché, ce qui se situera dans le prolongement du processus amorcé cette année. Dans la mesure du possible on continuera à viser la réduction des disparités existant dans le système des prix, de manière à stimuler par ce moyen aussi la transformation de la structure économique dans le sens de la consolidation des potentiels énergétiques et de la production des matières premières de base, ainsi que de l'amélioration de la position des transports ferroviaires. Quant aux prix des produits agricoles, on a appliqué le système de prix convenus, ces produits et les denrées alimentaires de base ayant bénéficié à cet égard de tous les encouragements possibles. Dans le domaine des services, le Conseil exécutif fédéral estime qu'il conviendra de mener au cours de l'année qui vient une politique des prix très mesurée.

de la Province autonome du Kosovo, est resté un objectif de la politique yougoslave, conformément à l'orientation retenue dans le cadre du plan quinquennal en cours. Le rythme de développement projeté au niveau de l'ensemble du pays, avec une orientation plus marquée vers la solution des problèmes de structure, permet la réalisation de cette politique. Il est clair que les effets réels de celles-ci ont largement dépendu de la réalisation de l'ensemble de la politique dont il a été question précédemment.

Tout en assurant de manière conséquente le fonctionnement des mécanismes généraux du système, il a fallu faire respecter certaines priorités dans l'emploi des crédits étrangers destinés aux investissements dans les secteurs primordiaux, lesquels provenaient d'une part prépondérante des crédits de la Banque mondiale.

Le travail associé s'est manifesté plus directement en tant que promoteur de la politique de développement au niveau de l'ensemble de l'économie et de la société, et en tant que lieu d'élaboration de la réglementation. Il a permis à de nombreux mécanismes, qui sont actuellement réglés par voie administrative, de devenir matière à concertation et à accords à son niveau. A l'heure où l'on ne dispose toujours pas d'un système complet de planification et de régulation autogestionnaires, ceci est d'une importance exceptionnelle, dans la mesure où l'absence de système de planification peut ainsi largement être surmontée. Dans cette perspective, il s'est avéré nécessaire de modifier certains aspects de cette politique. Compte tenu d'une telle démarche, le travail associé de l'économie l'a faite également sienne, avec les limitations, certes, qu'ont impliquées ses modalités d'organisation présentes.



LA LUTTE CONTRE LES DISPARITES

En 1975 aussi, le progrès accéléré des Républiques économiquement insuffisamment développées, et plus particulièrement